

JOHANNA'S COLOR RUN 2025

RÈGLEMENT ET CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

La **Johanna's Color Run** est un évènement sportif (course ou marche) et coloré, proposant un parcours non chronométré d'environ 5,5 kms, qui se déroule à Erdeven, en empruntant 90% de chemins et sentiers qui débutera à 10h30 par une animation Fitness-Zumba, à 11h30 départ de la course-marche et, à l'arrivée un festival de musique sera proposé aux participants.

L'organisateur :

La JOHANNA'S COLOR RUN est organisée par l'Association "**Les Amis de Johanna**" d' Erdeven.

Le parcours :

La Johanna's Color Run se déroule sur Erdeven (56410).

Le départ et l'arrivée se feront sur le terrain à côté du camping de Kerzérho.

Le parcours d'une longueur d'environ 5,5 kms.

Seules deux traversées de routes communales sont prévues.

Le code de la route s'appliquera sur le parcours.

Les poussettes et fauteuils roulants sont autorisés sur le parcours en prenant toutefois en considération que le parcours empreinte un environnement naturel : chemins, sentiers...

Les trottinettes et engins à moteurs sont strictement interdits.

Les inscriptions :

Ouverture des inscriptions mi-juin.

Le nombre de participants est limité.

Les inscriptions se font par internet avec paiement sécurisé sur le site l'évènement ou par réservations aux points de vente qui seront indiqués.

● **Adultes : 16 €** (kit offert).

● **Enfants de 5 à 12 ans : 10 €** (kit offert).

● **Enfants de 1 à 4 ans révolus (17 août 2021) : Gratuit** (pas de kit offert. Tee-shirt et lunettes sont à prévoir par les parents).

Le participant remplit le formulaire d'inscription et règle son droit d'inscription.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

Les participants inscrits déclarent avoir les conditions physiques et médicales suffisantes et appropriées pour courir ou marcher sur l'ensemble de l'itinéraire. Toute inscription de participants mineurs (de moins de 18 ans) nécessite obligatoirement un accord parental (à l'inscription et signé lors du retrait des kits).

De plus, les participants mineurs de moins de 12 ans devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte inscrit le jour de l'évènement.

Pour l'ensemble des participants, aucun transfert d'inscription n'est autorisée pour quelque motif que ce soit.

Toute personne rétrocédant son inscription à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Assurance organisation :

Les personnes participent à la course ou marche sous leur propre et exclusive responsabilité.

- En cas de vol(s), perte(s), ou détérioration(s) d'objets,
- Comme en cas d'accident ou défaillance consécutifs à un mauvais état de santé,
- Ou encore en cas de non respect du code de la route ou du présent règlement.

L'organisateur dégage sa responsabilité pour tous vols, accidents, dommages matériels et corporels pouvant survenir avant, pendant, et après la course-marche.

Les participants ne pourront donc pas se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé.

La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

Pour des raisons de sécurité, les bicyclettes, engins à roulettes, engins motorisés sont formellement interdits sur le parcours (hormis ceux de l'organisation). La cigarette, le temps de la course est également interdite.

Annulation :

En cas de force majeure (en particulier en cas de mauvaises conditions météorologiques et pour des raisons de sécurités), l'organisation se réserve le droit d'arrêter ou d'annuler l'évènement.

En cas d'annulation ou en cas d'interruption de la course, pour quelque raison que ce soit, aucun remboursement d'inscription ne sera effectué.

Retrait du kit :

Avant la course-marche, un kit composé d'un sac, d'un tee-shirt, d'une paire de lunettes colorée, une petite bouteille d'eau, est distribué à chaque participant inscrit.

Le participant devra présenter sa pièce d'identité le ou les jours de retrait prévus pour retirer son équipement.

Attention : pas de kit distribué aux enfants de moins de 5 ans. Tee-shirt, lunettes solaires et boissons sont à prévoir par les accompagnateurs.

La poudre colorée :

La poudre colorée est fabriquée à partir d'amidon de maïs et de colorants alimentaires. Elle est inoffensive pour la peau et l'environnement. Elle ne tâche pas et est lavable à l'eau et est exempte de métaux lourds.

Bien qu'inoffensive pour la santé, nous conseillons aux personnes qui ont

des lentilles de contact de porter une paire de lunettes de protection (fournie avant le départ).

Droit à l'image :

Par sa participation à la Johanna's Color Run, chaque participant autorise expressément l'organisateur à utiliser son image ou celle de l'enfant inscrit, sans rémunération ni restriction, et pour une durée illimitée.

Acceptation du règlement :

La participation à la Johanna's Color Run implique l'acceptation express et sans réserve par chaque concurrent du présent règlement.

L'équipe organisatrice de la Johanna's Color Run

